

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 1530

présenté par
M. Denaja

à l'amendement n° 1393 de Mme Mazetier

ARTICLE 12 BIS

À la seconde phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« , circonscrits dans l'espace et dans le temps, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.